



# LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE



IMAGES  
EN  
BIBLIOTHÈQUES

-  
[WWW.  
MOISDUDOC.COM](http://WWW.MOISDUDOC.COM)

-  
TOUS LES ANS  
EN NOVEMBRE

**Comment  
participer**

# LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Le réseau culturel, éducatif & social se mobilise partout en France et dans le monde pour mettre à l'honneur le documentaire.



Le Mois du Doc est une invitation faite à toutes les structures culturelles, éducatives et sociales désireuses de promouvoir le documentaire de création en organisant des projections en novembre auprès d'un large public. Bibliothèques, salles de cinéma, écoles, établissements culturels, structures sociales ou associations participent à un projet commun en organisant des séances, des rencontres, expositions, ateliers, colloques, concerts...

Des événements sont organisés dans toutes les régions, dans plus de 2 000 lieux! C'est un rendez-vous annuel pour le public pour découvrir des films documentaires et échanger sur ses points de vue.

La manifestation repose sur un principe de liberté de participation et de programmation: chaque structure participante conçoit son programme, choisit ses films et organise son événement.

# LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

La participation  
est libre et gratuite!  
Organisez des projections,  
des cycles de films,  
rétrospectives, rencontres,  
master class, expositions,  
ateliers...



Site public  
[www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com)

Site professionnel  
[imagesenbibliotheques.fr](http://imagesenbibliotheques.fr)

## ÉTAPE 1 PRÉPARER SON PROJET

Choix des thèmes,  
des films, dates et lieux  
des séances.

---

## ÉTAPE 2 INSCRIRE SA PROGRAMMATION

Inscrivez votre programme  
sur [imagesenbibliotheques.fr](http://imagesenbibliotheques.fr)  
*avril > septembre*

---

## ÉTAPE 3 COMMUNIQUER

Avec le label officiel, les  
supports personnalisables  
et votre kit de communication!  
*septembre > novembre*

---

## ÉTAPE 4 MOIS DU DOC

du 1<sup>er</sup> au 30 Novembre

# COMMENT PARTICIPER?

## POURQUOI PARTICIPER ?

Participer au Mois du film documentaire c'est faire découvrir des films qui mettent en avant des regards singuliers et proposer des temps d'échanges avec les publics. C'est aussi rejoindre un réseau de professionnel-le-s qui ont les mêmes ambitions : rendre accessibles à tout-e-s les films documentaires et offrir un espace de liberté de parole. C'est également participer à un temps fort pour faire vivre la création en la rendant visible grâce à une communication renforcée. Enfin, c'est l'occasion de valoriser un travail de programmation à l'année, ou de s'initier à la projection de films en bénéficiant des outils et de l'aide de la coordination pour les néophytes.

## QUAND ?

Le Mois du Doc a lieu tous les ans au mois de novembre. Pour participer, il suffit de prévoir ses séances entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre.

## QUEL COÛT ?

En tant qu'organisateur-riche de séances, la participation au dispositif national du Mois du film documentaire est gratuite.

Chaque structure applique ensuite sa propre politique tarifaire pour sa billetterie, en veillant à ce que les séances soient accessibles à tous les publics. De nombreuses séances, notamment celles organisées dans les bibliothèques, sont gratuites et certaines sont proposées à prix libre. Les salles de cinéma proposent des tarifs réduits pour certains publics.



## PRÉPARER SON PROJET

Pour construire son programme, il est possible de s'appuyer sur les propositions nationales de films et cycles réalisées par Images en bibliothèques et ses partenaires, sur des propositions faites par les partenaires régionaux, ou trouver les films par d'autres moyens en toute autonomie.

### **Droits des films**

Il est nécessaire de se renseigner sur les droits de projection en fonction du fournisseur du film, et au besoin de s'acquitter des droits auprès de l'ayant-droit (distributeur ou producteur). Les informations sur les ayant-droits se trouvent dans les fiches film sur le site.

### **Espace Pro**

Retrouvez toutes les ressources, conseils, propositions de films dans l'Espace Pro du Mois du Doc sur le site d'Images en bibliothèques.

### **La Docothèque, l'outil de programmation**

Cette base de données mutualise les milliers de fiches de films et cycles programmés pendant les Mois du Doc depuis 2010, ainsi que des animations qui ont accompagné les projections. Elle permet de préparer son Mois du Doc en s'inspirant des projets déjà organisés par le réseau, et de contacter les programmeur-riche-s et intervenant-e-s.

### **Les Ateliers du Mois du Doc**

Des rendez-vous et ateliers sont proposés par Images en bibliothèques : comment participer au Mois du Doc, présentations de films, suggestions de programmations... Certains coordinateurs régionaux organisent des journées préparatoires à l'échelle de leur territoire.

### **Les Coordinations régionales**

Les coordinateurs accompagnent les participant-e-s de leur territoire. Retrouvez les informations et contacts à la fin du document.

# COMMENT PARTICIPER ?

## INSCRIPTION EN LIGNE

### **Inscrire sa programmation**

L'inscription est obligatoire, elle se fait en ligne sur le site d'Images en bibliothèques. Elle permet d'apparaître dans le programme officiel sur le site [www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com) (destiné au public et à la presse).

### **Un espace personnel pour chaque participant**

Une fois votre inscription faite, vous avez accès à votre espace personnel sur le site d'Images en bibliothèques. Vous pouvez y modifier vos programmations, consulter vos archives, mettre en favoris films et cycles repérés.

### **Rappel**

L'inscription des séances sur le site n'est pas une commande de film ! Il est nécessaire de faire la démarche en amont pour obtenir les films à projeter.

## COMMUNIQUER

Une étape à soigner pour faire venir le public !

### **Visuels et éléments téléchargeables**

Téléchargez les visuels, bannières web et la bande annonce. Créez votre affiche et votre programme personnalisables.

### **Recevez votre kit de communication**

Images en bibliothèques crée la communication nationale et envoie un kit de communication composé d'affiches, marque-pages et tote bag. Pensez à commander en ligne avant le mois de septembre !

## LE MOIS DU DOC

Vos événements Mois du doc se déroulent entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre.

Une fois les projections passées, il est important de transmettre son bilan à l'équipe d'Images en bibliothèques via un bref questionnaire en ligne envoyé par l'association.



# COMMENT IMAGINER SON PROGRAMME ?

## LE THÈME DE L'ÉDITION

Chaque édition a un thème général qui est communiqué au réseau en février. Les participant·e·s conçoivent leurs programmations en toute autonomie en s'inspirant de ce thème, choisissent les films qui résonnent pour elleux, préparent des animations avec des intervenant·es, inventent des dispositifs pour faire participer le public...

## LES SÉANCES ACCOMPAGNÉES

Le film documentaire est un excellent déclencheur de paroles. Participer au Mois du Doc est l'occasion d'organiser des projections suivies de rencontres, qui peuvent être accompagnées par un·e intervenant·e ou un·e cinéaste. Images en bibliothèques et certains partenaires régionaux mettent à l'honneur des cinéastes et proposent des tournées. Images en bibliothèques participe au financement de déplacements de cinéastes sous certaines conditions.

## LES CYCLES THÉMATIQUES

La plupart des participant·e·s organise des cycles thématiques en choisissant de programmer plusieurs films choisis autour d'un thème. Ces cycles sont très variés, par exemple : « Figures de la jeunesse », « Vies singulières », « À l'ombre des utopies », « L'arbre et la forêt », « Développement souhaitable », « Let's dance », rétrospectives de cinéastes, focus sur des artistes, etc.

## UNE PLURALITÉ D'ÉVÉNEMENTS

Il est possible d'organiser d'autres types d'événements comme par exemple une exposition, un colloque ou master-class, un atelier (réalisation, écriture, critique, audiodescription...), des séances d'écoute de documentaires sonores, etc. De nombreux buffets et apéro-dinatoires sont organisés en amont ou à l'issue de séances. La convivialité fait partie intégrante de l'état d'esprit du Mois du Doc dans de nombreux territoires !

## TRAVAILLER EN PARTENARIAT

De nombreux·ses participant·e·s saisissent l'occasion de l'événement national pour travailler en dehors de leurs murs. Ils organisent ou co-organisent des séances avec une grande diversité de partenaires. Travailler en partenariat permet de mutualiser ses forces et de toucher un plus large public.

## S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS

De plus en plus de participant·e·s organisent des séances audiodécrites et/ou sous-titrées pour personnes en situation de handicap sensoriel. Des séances ont lieu dans des prisons, dans des hôpitaux, dans des écoles, dans des maisons de retraite, des associations...

## JEUNES PUBLICS

Le Mois du film documentaire est aussi l'occasion de faire découvrir le cinéma documentaire au jeune, et très jeune public. Ces séances sont souvent accompagnées d'ateliers ou de jeux pédagogiques permettant d'initier une réflexion sur les représentations du réel à l'écran.

Dans la Docothèque, des films sont suggérés par Images en bibliothèques comme étant accessibles à partir du niveau primaire, du niveau collège, ainsi que du niveau lycée.

Images en bibliothèques, en partenariat avec L'Agence du court métrage, propose plusieurs programmes clé en main pour les enfants et les adolescent·e·s.



# AIDES PROFESSIONNELLES

## RESSOURCES EN LIGNE POUR LES ADHÉRENTS D'IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

Images en bibliothèques met à disposition de nombreuses ressources à lire, voir ou écouter : fiches pratiques, interviews de professionnel-le-s, études de réseau, rencontres professionnelles ou encore articles cinéma.

## LA LISTE DE DISCUSSION VIDEOTHECAIRES.FR

Réservée aux adhérent-e-s, la liste de discussion [videothecaires.fr](http://videothecaires.fr) permet d'être en correspondance quotidienne entre professionnel-le-s. Les adhérent-e-s posent leurs questions (conseils, droits des films, recherche de films ou intervenant-e-s, questions techniques, retours d'expériences...) et reçoivent rapidement des réponses.

## FORMATIONS PAR IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

Images en bibliothèques propose des stages notamment à l'occasion de festivals comme Les États généraux du documentaire à Lussas, Cinéma du réel à Paris ou le FEMA de La Rochelle afin d'accompagner et de former les professionnel-le-s qui souhaitent approfondir leurs connaissances du cinéma et de l'audiovisuel. L'association organise aussi des sessions sur demande à partir d'un dialogue avec le commanditaire (connaissance du documentaire, constituer et gérer un fonds de films, participer au Mois du film documentaire, cinéma et jeune public, écrire sur un film, animer une séance...).



# VOS CONTACTS

## IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES, COORDINATION NATIONALE

En tant que coordination nationale, le rôle d'Images en bibliothèques, est d'accompagner les participant·e·s pour les aider à monter leur événement et de conduire différents projets nationaux : impulser des partenariats, négocier des droits de films, organiser des tournées de cinéastes, développer une communication nationale, favoriser les collaborations entre médiathèques, salles de cinéma, associations...

### Images en bibliothèques

moisduoc@imagesenbibliotheques.fr  
01 43 38 19 92



## LES COORDINATIONS RÉGIONALES

Partenaires d'Images en bibliothèques, les coordinations régionales sont des interlocutrices privilégiées pour vous accompagner dans vos projets. Elles accompagnent les participant·e·s sur leur territoire. Certaines proposent des

films et organisent des tournées régionales de cinéastes. Il n'existe pas de coordination régionale sur tous les territoires. L'absence de coordination régionale n'empêche pas la participation des structures de la région.

### Auvergne-Rhône-Alpes

#### Ardèche Images

lestoilesdudoc  
@ardecheimages.org  
04 75 94 05 22

### Bretagne

#### Cinécran

leapradon@cinecran.org  
02 97 63 67 73

#### Comptoir du Doc

comptoir@comptoirduoc.org  
02 23 42 44 37

#### Daoulagad Breizh

daoulagad.bzh@orange.fr  
02 98 92 97 23

#### Ty Films

moisduoc@tyfilms.fr  
09 53 70 76 56

### Centre-Val de Loire

#### CICLIC

diffusion@ciclic.fr  
02 47 56 08 08

### Grand-Est

#### Autour de la terre

ermeline@centredesrives.org  
06 64 85 47 34

#### Le Lieu documentaire

lelieu@lelieudocumentaire.fr  
03 88 23 86 51

#### Image'Est

anais.kleinprintz@image-est.fr  
03 29 33 78 34

### Hauts-de-France

#### Heure exquise!

contact@exquise.org  
03 20 432 432  
06 59 29 25 33

### Île-de-France

#### ACRIF

gervaise@acrif.org  
mevel@acrif.org

### Martinique

#### Cadice Ciné voulué

chantal.sacarabany@orange.fr  
05 96 71 96 16 / 06 36 21 29 35

### Nouvelle Aquitaine

#### ALCA

anna.delvert  
@alca-nouvelle-aquitaine.fr  
manon.delauge  
@alca-nouvelle-aquitaine.fr  
05 33 89 43 01 / 05 33 89 43 05

#### CINA

cecile.giraud@cinemas-na.fr  
05 56 12 08 87

#### Les Yeux Verts

responsable@lesyeuxverts.com  
06 72 96 95 33

### Occitanie

#### Occitanie films

programmation  
@occitanie-films.fr  
07 63 58 33 46

#### Occitanie livre et lecture

melanie.marchand  
@occitanielivre.fr  
07 85 70 56 58  
04 67 17 94 75